

Parc naturel régional
Haut-Jura



BILAN D'ACTIVITÉ

L'ESSENTIEL DE L'ACTION DU PARC

EN 2023

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Françoise VESPA

Présidente

COMITÉ DE DIRECTION

Directrice :
Béatrice Neel

Directeur adjoint :
Margaux Lebecque

Responsable
administration générale :
Rachel Ferrazzi

Chef de service
milieux naturels,
agriculture, forêt :
Manuel Lembke

Chef du service grand
cycle de l'eau :
Julien Moronval

Chef du service
développement
territorial et Pays :
Matthieu Peroz

L'année 2023, a été la deuxième année la plus chaude après 2022. Les bilans indiquent que cette anomalie thermique sur l'ensemble de l'année a atteint de l'ordre de +1.4 °C par rapport aux normales 1991-2020.

Le territoire du Parc n'a pas été épargné avec des périodes de sécheresse et de douceur qui nous ont montré combien nos prairies, nos rivières, nos forêts étaient particulièrement vulnérables.

Plus que jamais, nous mesurons l'importance d'adapter nos pratiques face au changement climatique pour concilier préservation et activités.

Notre bilan comme chaque année, a sélectionné quelques actions phares que vous découvrirez ou reconnaîtrez.

Je citerais le lancement du nouveau programme LEADER VI et Territoire En Action tourné vers la transition, la mise à jour de la feuille de route Forêt-Bois, l'évaluation des impacts de la pollution lumineuse, le repérage du potentiel pour ponctuellement diversifier l'activité agricole.

Nous avons aussi renforcé nos partenariats autour de la Marque Valeurs Parc, de l'organisation d'événements sportifs, ou encore d'actions culturelles et d'éducation au territoire.

Le Parc a été enfin au plus proche des élus de son territoire, en mettant à disposition les résultats d'études, des retours d'expériences, en accompagnant les porteurs de projets pour qu'ils retiennent les meilleures options, ou encore en produisant un guide pour les communes et intercommunalités dans la définition de leurs zones d'accélération pour la production des énergies renouvelables. Cette année, en parallèle nous avons poursuivi nos travaux pour réécrire notre Charte.

Pour engager son écriture, nous pouvons désormais nous appuyer sur les contributions des nombreux ateliers territoriaux et également sur les recommandations de notre Conseil Scientifique et Prospectif. Autant d'informations enrichissantes et motivantes !

Je vous souhaite une bonne lecture.

Françoise VESPA

VIE DU SYNDICAT

Pages 4 à 5

FILIÈRES & PRODUITS AGRICOLES

Page 6

INNOVATIONS SOCIALES & ÉCONOMIQUES

Page 7

URBANISME, ARCHITECTURE & PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGES

Pages 8 à 9

ÉCO-TOURISME & ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Pages 10 à 11

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, MOBILITÉ

Page 12

FÔRET & FILIÈRE BOIS

Page 13

BIODIVERSITÉ & MILIEUX NATURELS

Pages 14 à 15

EAUX & RIVIÈRES

Pages 16 à 17

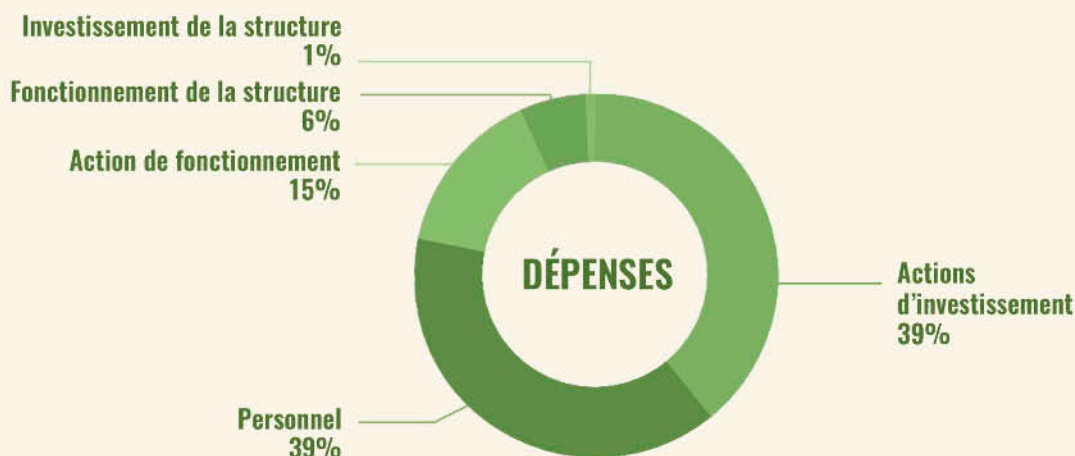
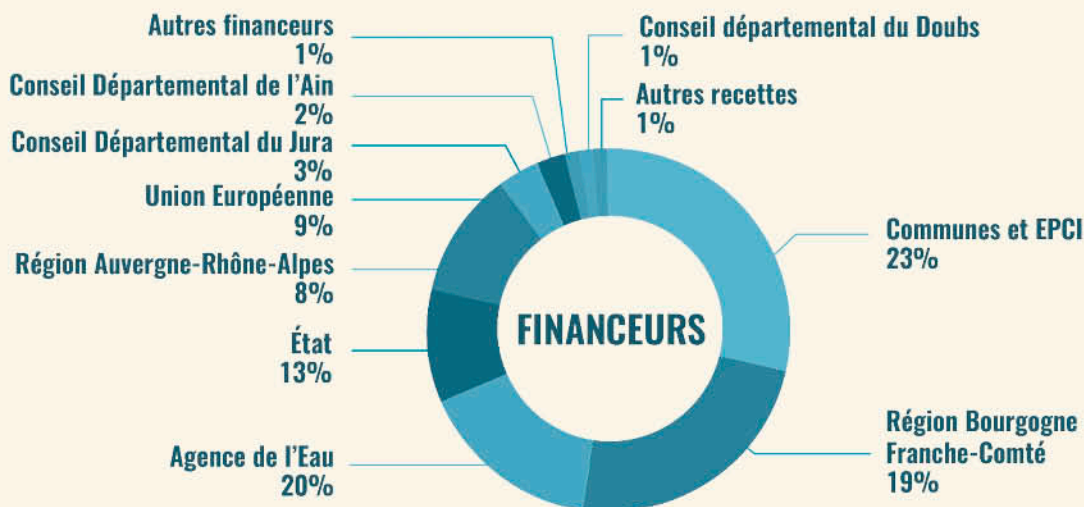
CULTURE & ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Pages 18 à 19

LES VISAGES DU PARC

Page 20

VIE DU SYNDICAT



BUDGET 2023

Le budget du Parc s'élève à 5.8 millions d'euros en 2023, soit en augmentation de 6% par rapport à 2022

Ces dépenses se répartissent en fonctionnement pour 3.5 M€ et en investissement pour 2.3 M€.

56% sont affectés aux dépenses sur les actions, 37% à l'ingénierie qui pilote ces actions et accompagne celle des tiers, et 7% au fonctionnement de la structure.

2 M € de crédits LEADER sur 2023-2027

LEADER HAUT-JURA, le défi des transitions.
Un programme au service du territoire.

PAYS DU HAUT-JURA*

LEADER est un programme européen de développement pour les zones rurales. Suite à la candidature portée par le Pays du Haut-Jura, les quatre Communautés de communes du Haut-Jura vont bénéficier, grâce à ce programme, d'une enveloppe financière de 2 millions d'euros sur la période 2023-2027. L'enveloppe sera complétée par l'intervention de la région Bourgogne Franche-Comté sur les petits projets.

En réponse à la stratégie du territoire « Haut-Jura, le défi des transitions », les projets publics ou privés pourront être soutenus sur les thématiques suivantes :

- Economie circulaire et approvisionnement énergétique en circuits courts
- Projet alimentaire territorial
- Transition des activités touristiques
- Offre de commerces et de services
- Offre de mobilités
- Implication citoyenne en aménagement

Les projets de coopération entre les territoires seront également éligibles.

La Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura, Françoise VESPA, se félicite de porter une nouvelle fois un programme LEADER.

*Communautés de communes Haut-Jura Saint-Claude, Haut-Jura Arcade, La Grandvallière, Station des Rousses.

FRANÇOISE VESPA

Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura

« Je suis particulièrement satisfaite de pouvoir programmer de nouvelles actions tout prochainement. Elles démontreront la bonne articulation et la pleine cohérence entre les attendus de nos habitants, de nos communes, et de leurs regroupements. »

ACTION, NOUS POUVONS INVENTER LE PARC DE DEMAIN

La révision de la Charte

📍 PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE (LES COMMUNES ACTUELLES ET CELLES EN RÉFLEXION D'ADHÉSION)

Un travail à mi-parcours

Engagée en 2022, la révision de la Charte du Parc du Haut-Jura devrait se terminer en 2026, à l'aube de ses 40 ans. La démarche est obligatoire tous les 15 ans pour renouveler le label Parc naturel régional. En 2023, le Parc a mené l'évaluation de sa Charte actuelle et engagé le diagnostic de son territoire. Fin d'année, les élus référents des commissions thématiques et la Présidente ont réaffirmé leur volonté de porter une Charte tournée vers la transition et l'adaptation. Cette ambition a été inscrite dans une note d'intention politique pour débiter l'écriture en 2024.

Cette rédaction de la Charte 2026-2041 prendra en compte les défis et objectifs identifiés lors des temps de travail et de concertation avec les forces vives du territoire.

En effet, plus qu'un renouvellement de label, la révision de Charte est une occasion d'échanger et de travailler en commun avec les habitants, partenaires, collectivités et financeurs. Des ateliers de concertation, des ciné-débats, des rencontres avec les éco-délégués de collèges ou encore une enquête en ligne ont permis de questionner le territoire, renforcer le travail collectif, réinterroger l'action locale mais aussi clarifier les engagements de chacun. Une Charte engage le Parc mais pas uniquement, c'est un document fédérateur qui permet d'impliquer toutes les strates du territoire (politiques, techniques et associatives) dans des challenges collectifs.

Des enjeux dégagés par l'expertise du Conseil Scientifique et Prospectif

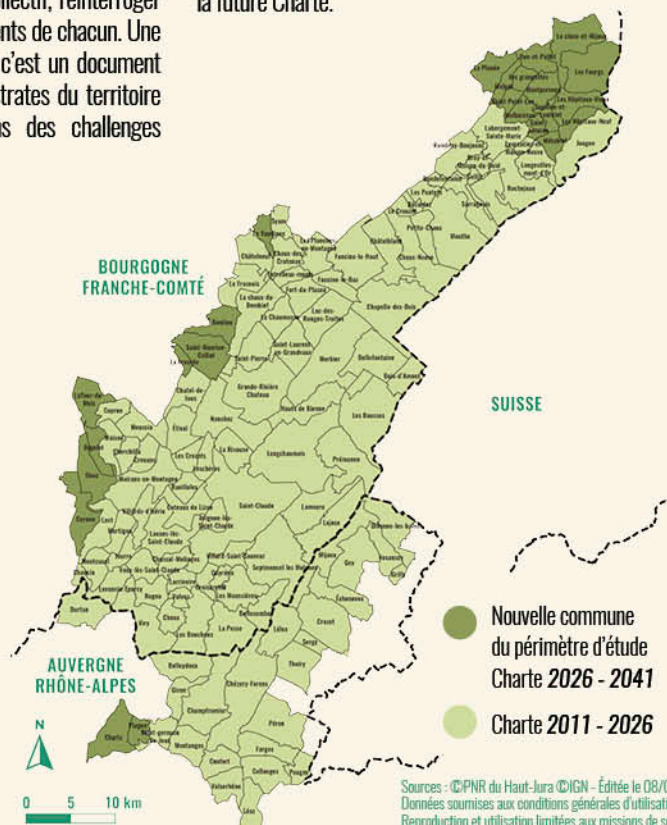
Le Conseil Scientifique et Prospectif (CSP) est une instance pluridisciplinaire, mobilisant des chercheurs et enseignants-chercheurs. Il éclaire les actions du Parc et établit une veille scientifique. Il a ainsi contribué à la définition du périmètre d'étude puis au diagnostic du territoire notamment en identifiant les enjeux liés à des contextes globaux comme le changement climatique, à des singularités qui lui sont propres ou à la combinaison des deux. Par exemple, la hausse des températures et les modifications dans la répartition des précipitations couplées à la dynamique majoritairement drainante des sols karstiques du Haut-Jura est à l'origine de sécheresses plus impactantes pour les milieux.

Dans ce cadre, le CSP a formulé des recommandations et alertes concernant la biodiversité, l'eau, les sols et le développement socio-économique. Citons l'importance de maintenir des pré-bois et des prairies naturelles, de limiter les coupes à blanc et promouvoir la futaie jardinée, de lutter contre l'artificialisation des sols, d'inciter à la récupération des eaux pluviales et au recours à l'énergie solaire en toiture, de protéger et restaurer les zones humides et cours d'eau de tête de bassin, de réduire la fracture sociale entre foyers frontaliers/travailleurs en France, de promouvoir l'éco-tourisme et d'aborder les conflits d'usage... Ces expertises sont autant de bases complémentaires pour retenir les objectifs et actions à inscrire dans la future Charte.

Plus d'infos sur le site du Parc rubrique «La révision de la Charte» - «Actus et documents»



Action!
NOUS POUVONS INVENTER LE PARC DE DEMAIN



Sources : ©PNR du Haut-Jura ©IGN - Édité le 08/09/2022
Données soumises aux conditions générales d'utilisation des fichiers.
Reproduction et utilisation limitées aux missions de service public.

AUDE ETCHERRRY

Conseillère régionale Auvergne Rhône-Alpes,

« Avec dix Parcs naturels régionaux, l'Auvergne-Rhône-Alpes est la 1ère région en nombre de PNR. La Région a confirmé son soutien à ses Parcs qui à travers leurs missions agissent au quotidien au développement du territoire.

Cette année, de nombreux temps de travail dédiés à la révision de la Charte du Parc naturel du Haut-Jura questionnent son action pour les quinze ans à venir. Nous partageons l'importance de retenir comme enjeu central la nécessaire adaptation au changement climatique. C'est en effet une transition qui doit s'opérer pour retenir les actions les plus adaptées pour protéger les milieux naturels exceptionnels, les espèces aussi emblématiques que le lynx ou le grand tetras et plus globalement le patrimoine matériel et immatériel.

Chef de service : *Manuel Lembke*
Chargée de mission : *Marie Lemoine*

VOCATION DE LA CHARTE

*un territoire respectueux de son environnement
un territoire qui donne de la valeur à son économie*

9 diagnostics de
vulnérabilité

3 conférences à des-
tination des éleveurs
(Prénoval, Lajoux et
Mouthe)

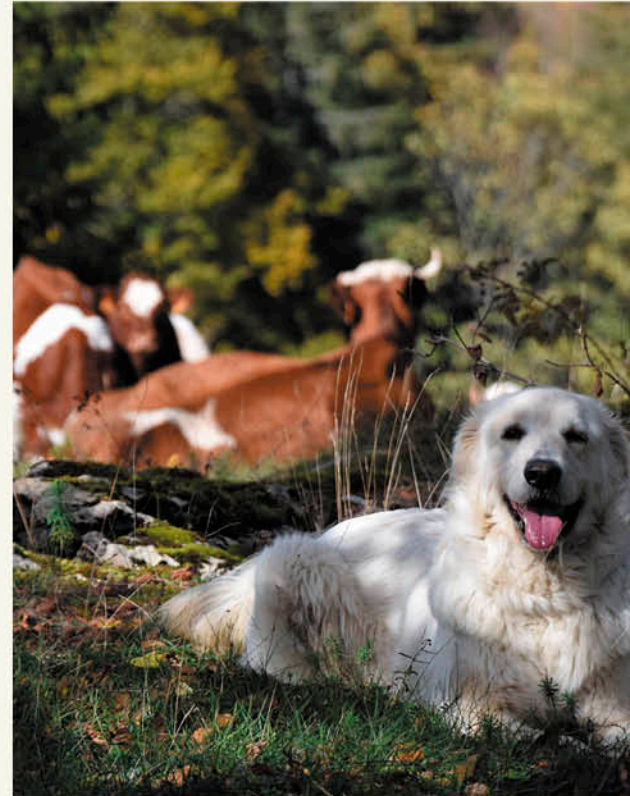
AMÉLIORATION DE LA COHABITATION ENTRE ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE ET PRÉSENCE DU LOUP

*Diagnostic de vulnérabilité des exploitations
face au loup*

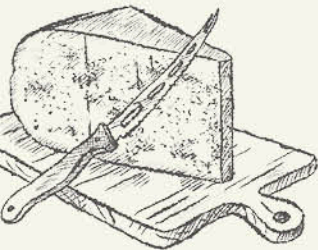
TOUT LE TERRITOIRE

Le retour du loup interroge les élevages majoritairement laitiers et extensifs du massif jurassien. Conscient de ces difficultés, le Parc a réalisé avec Jean-Marc Landry, biologiste et éthologue spécialiste des canidés, neuf diagnostics d'exploitations agricoles, représentatives des élevages du massif jurassien (bovin lait, bovin viande, caprin lait, ovin viande, troupeau mixte...).

En 2023, la restitution de ces diagnostics a pris la forme de conférences réservées exclusivement aux éleveurs et aux acteurs du monde agricole. Ces rencontres ont permis de détailler, la biologie du loup, la connaissance actuelle des meutes jurassiennes et la «boîte à outils» des protections auxquelles peuvent avoir recours les éleveurs. Chaque exploitation étant différente, il a été rappelé que ces outils sont à adapter à la situation de chacun. Les résultats et échanges ont été compilés dans des fiches techniques qui seront mises à disposition des éleveurs au printemps 2024.



Chien de protection contre les prédateurs ©PNRH/SLéret



45 exploitations

4 fromageries

1 nouveau référentiel
Valeurs Parc appliqué
au Bleu de Gex

DÉPLOIEMENT DE LA MARQUE VALEURS PARC

Un renforcement du partenariat avec la filière Bleu de Gex

ZONE AOP BLEU DE GEX HAUT-JURA

La filière Bleu de Gex bénéficie de la marque Valeurs Parc depuis février 2021. Ce sont ainsi 45 producteurs et 4 ateliers de fabrication qui sont engagés dans cette démarche durable. Pour rappel l'attribution de la marque Valeurs Parc est conditionnée au respect, par les producteurs, d'un référentiel national établi par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Le partenariat engagé entre le Parc et le Syndicat du Bleu de Gex a notamment permis d'intégrer quelques-uns des critères de ce référentiel au projet de nouveau cahier des

charges de l'AOP, en cours d'examen par l'INAO.

Fin 2021, la Fédération des Parcs a fait évoluer le référentiel national, en renforçant un certain nombre de critères. Courant 2023, un travail minutieux a donc été initié avec le Syndicat du Bleu de Gex pour décliner ce nouveau référentiel national dans une grille d'audit locale. Celle-ci a été testée chez 3 producteurs volontaires préalablement aux audits collectifs qui auront lieu dans chaque fromagerie en janvier 2024.

CLARA BOURIOT

Responsable sanitaire au Syndicat interprofessionnel du Bleu de Gex Haut-Jura

« La marque « Valeurs Parc » met en avant les acteurs de la filière Bleu de Gex Haut-Jura, qui participent chaque jour à la préservation mais aussi à la promotion de leur territoire.

L'engagement dans la marque permet aux producteurs de cette filière de progresser sur de nouveaux thèmes, pour répondre encore davantage aux attentes sociétales : gestion des énergies, intégration paysagère, connaissance de la structure du sol...

Cette démarche contribue aussi à anticiper l'application du futur cahier des charges de l'AOP, qui conforte le modèle d'une agriculture durable à taille humaine.

Grâce aux formations collectives animées par le Syndicat et le Parc naturel régional, les producteurs de Bleu de Gex se sentent impliqués collectivement dans la valorisation de leurs productions. »

INNOVATIONS SOCIALES & ÉCONOMIQUES

Chef de service : *Matthieu Peroz*
Chargés de mission : *Benoît Pasquier, Marie Lemoine, Florian Marguet*
Stagiaire : *Elsa Trottet*

VOCATION DE LA CHARTE
un territoire construit vivant et animé ensemble
un territoire respectueux de son environnement
un territoire qui donne de la valeur à son économie

6 mois d'étude (mars à septembre 2023)

22 communes bénéficiaires de cette étude dans un premier temps

4 communes rencontrées sur le terrain

2 événements autour de la diversification et l'installation

CONDUITE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Une méthode d'identification du foncier disponible pour des activités agricoles en diversification

HAUT-JURA SAINT-CLAUDE (REPRODUCTIBLE SUR TOUT LE TERRITOIRE)

L'installation d'activités agricoles en diversification, aux côtés des productions laitières emblématiques, est un objectif majeur du PAT du Haut-Jura. Tout l'enjeu réside dans la capacité à mobiliser du foncier agricole à ces fins.

En 2023, le Parc a élaboré une méthode cartographique permettant de faire un état des lieux précis des parcelles potentiellement disponibles et intéressantes à (re)mobiliser pour l'agriculture. Cette étude s'inscrit dans une volonté d'accompagner les élus et porteurs de projet. La méthodologie a été créée sur le territoire « test » de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude mais a vocation à être déployée sur l'ensemble du Parc.

Dans un premier temps, le travail a consisté à croiser données cadastrales, urbanistiques, environnementales, agronomiques et agricoles. Les résultats ont montré qu'un potentiel foncier existait avec des opportunités intéressantes mais inégalement réparties sur le territoire. Ces cartes ont ensuite été précisées et affinées avec les élus : connaissance de l'exploitation des parcelles, projets et dynamiques agricoles sur la commune. Les discussions ont également permis de mieux cerner les

freins rencontrés par les élus et les porteurs de projets pour concrétiser une installation. En guise de synthèse le Parc a édité un guide foncier par commune. Ainsi, chacune d'entre elles bénéficie de ses résultats cartographiques couplés à une présentation des principaux contrats et outils fonciers disponibles pour en favoriser la (re)mobilisation.

Au-delà de la création de l'outil, l'étude a également favorisé les partenariats et l'interconnaissance. Des rencontres et événements sur la thématique de l'installation agricole et la diversification ont ainsi vu le jour fin 2023. Un « café installation » s'est tenu à Saint-Claude (Association Terres de Liens, la SAFER et la Chambre d'agriculture du Jura) et une soirée Théâtre forum à Morez (réseau RARES, CIVAM Le Serpolet, Région Bourgogne Franche Comté)

Il s'agit maintenant d'entretenir cette dynamique partenariale entre le Parc, les collectivités et les acteurs impliqués sur ces thématiques pour faciliter l'accès à la terre des agriculteurs et mettre en pratique les outils identifiés pour agir durablement.



Combe d'Evaz, La Pesse ©PNRH/B.Pasquier

CHARLOTTE METTEZ

Chargée d'actions territoriales Installation/Transmission Franche-Comté pour Terre de liens BFC

« La question du foncier pour favoriser l'installation agricole est un sujet complexe ! Il est souvent difficile de mettre en relation les porteurs de projet avec les opportunités foncières sur un territoire, et le Haut-Jura n'échappe pas à la règle. En ce sens, l'action du Parc est essentielle. L'étude menée a permis de mettre en lumière quelques pistes et perspectives pour agir et son appui dans l'organisation d'animations telles que des cafés installations «trouver une terre pour mon projet agricole» est également précieux. Ces rencontres permettent en effet d'identifier les porteurs de projet du territoire, de créer du lien entre eux, et de poser les bases de la stratégie de recherche de foncier. D'autres événements pourraient être coorganisés pour enrichir la dynamique : des «soirées transmissions» pour sensibiliser les futurs cédants sur les enjeux de la transmission ou des temps d'échanges plus informels entre porteurs de projets et agriculteurs installés. »

Chef de service : *Matthieu Peroz*
Chargée de mission : *Sophie Lheureux, Maxime Bachetti*
Stagiaire paysage : *Yaëlle Michard*

VOCATION DE LA CHARTE :
*Un territoire construit vivant et animé ensemble
un territoire respectueux de son environnement*

Plus d'infos sur le site du Parc rubrique «Agir» - «Aménager durablement le territoire» - «Gérer le SCoT du Haut-Jura»



RÉVISION DU SCOT DU PAYS DU HAUT-JURA Des étapes vers un nouveau projet de territoire

PAYS DU HAUT-JURA

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été officiellement engagée en décembre 2022. Le SCoT dessine l'avenir du Pays du Haut-Jura pour 20 ans sur quelques grands sujets de la vie quotidienne (habitat, déplacements, commerces et services, environnement, etc.). La révision de ce document se déploiera jusqu'à son approbation prévue avant février 2027.

L'année 2023 a été l'occasion de tirer le bilan du SCoT actuel. Six ans après son approbation, un bilan évaluatif a été présenté en juillet aux élus du Parc. En parallèle, l'Agence d'urbanisme de Besançon - Centre Franche-Comté a engagé la rédaction du diagnostic territorial. Pour 2024, le Pays du Haut-Jura s'est fixé comme mission de définir le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Il s'appuiera sur les éléments du diagnostic et prendra en compte les objectifs visant à atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) défini par la loi Climat et Résilience de 2021. Cette étape préparera la rédaction des futures règles du SCoT.

RÉALISATION DE L'ÉTUDE LOGEMENTS

Les leviers d'actions pour une diversification de l'offre

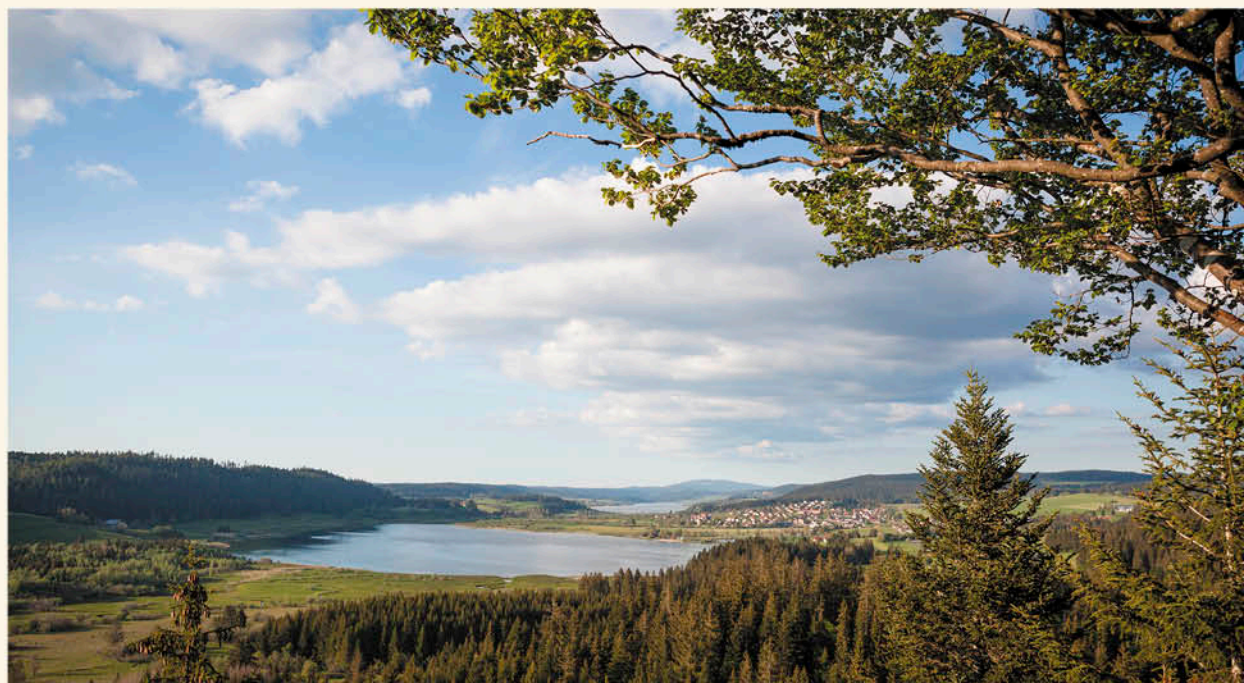
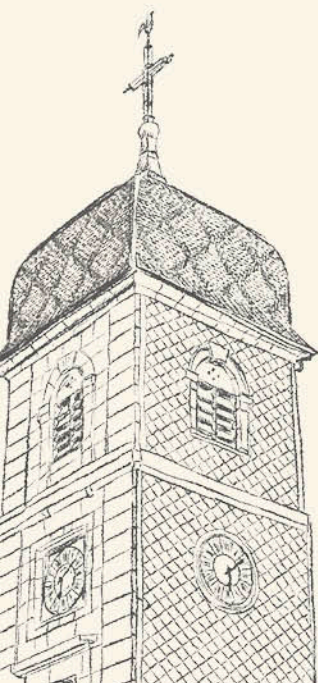
PAYS DU HAUT-JURA

L'étude a permis de réaliser une analyse de l'offre globale en logements au regard des besoins recensés actuels et à venir. L'objectif final est d'arriver à un plan d'actions opérationnel à l'intention des collectivités locales. Le parc de logements est très différencié selon les territoires. Ainsi, les principaux constats sont les suivants : surreprésentation

de logements secondaires sur la Station des Rousses, logements vacants concentrés sur Saint-Claude et Hauts-de-Bienne, un parc social en restructuration et sous-tension sur une partie du territoire... L'étude met en évidence de grands enjeux comme celui de maintenir et développer le parc locatif social ou encore celui de rendre abordable l'accès à la propriété pour les ménages aux revenus intermédiaires. Pour répondre à ces défis plusieurs outils peuvent être proposés tels que le Bail Réel Solidaire (BRS) qui permet de dissocier la propriété bâtie de la propriété foncière. La Station des Rousses a également fait l'objet d'un focus spécifique sur une offre de logements pouvant répondre aux besoins des travailleurs saisonniers.

+48% de logements secondaires sur la station des Rousses

Plus de 20% de logements vacants sur Saint-Claude et Hauts-de-Bienne



Paysage observé à partir du belvédère des deux lacs à Labergement-Sainte-Marie ©JB.Strobel

ISABELLE HEURTHIER

Présidente de la CC Haut-Jura Saint-Claude et élue référente au Parc sur l'étude Logement

« Le Parc, objet Pays, a assumé la maîtrise d'ouvrage de cette étude en concertation avec ses 4 EPCI : c'est de fait un bel exemple de mutualisation pour, à l'échelle de chacune de nos communautés, trouver des pistes d'actions pour notre politique du logement »

Sur 144 communes

Sur 239 000 ha

54 classes
d'occupations du sol
pour une approche
fine du territoire

Données 2009-2018
dans l'Ain

Données 2010-2020
dans le Doubs et le
Jura

PRODUCTION DES DONNÉES DE L'OCCUPATION DU SOL DU PARC

Un atlas cartographique numérique partagé

TOUT LE TERRITOIRE

En 2023, le Parc a finalisé et publié une base de données recensant l'occupation des sols de son territoire. Elle prend la forme d'un modèle d'occupation du sol (MOS) correspondant à un atlas cartographique numérique de l'occupation du sol. Réalisé par photo-interprétation d'images aériennes, il permet à la fois d'établir un état des lieux à un instant T mais aussi de suivre les évolutions de l'occupation des sols. La donnée est pleinement exploitable à l'échelle 1/5000, pour toute utilisation qu'elle soit visuelle, statistique, ou pour mener des analyses spatiales complexes.

Publiée sous licence libre, l'utilisation se veut large et partagée sur le territoire. Appliqué au Parc, le MOS soutiendra sa politique et ses missions transversales en croisant agriculture, urbanisme, paysages, gestion des milieux, restauration des zones humides, etc. Le modèle intègre également une composante artificialisée en réponse aux objectifs de modération foncière et de Zéro Artificialisation Nette. Il est d'ores-et-déjà d'ailleurs très utile à la révision du SCoT du Pays du Haut-Jura et à l'élaboration de la stratégie paysagère du Parc.

Plus d'infos sur le site du Parc rubrique «Actualités» - «Publication des données de l'occupation des sols»



Extrait du modèle d'occupation des sols ©PNRHJ

ELABORATION DE LA STRATÉGIE PAYSAGÈRE

Un outil d'analyse paysagère

TOUT LE TERRITOIRE

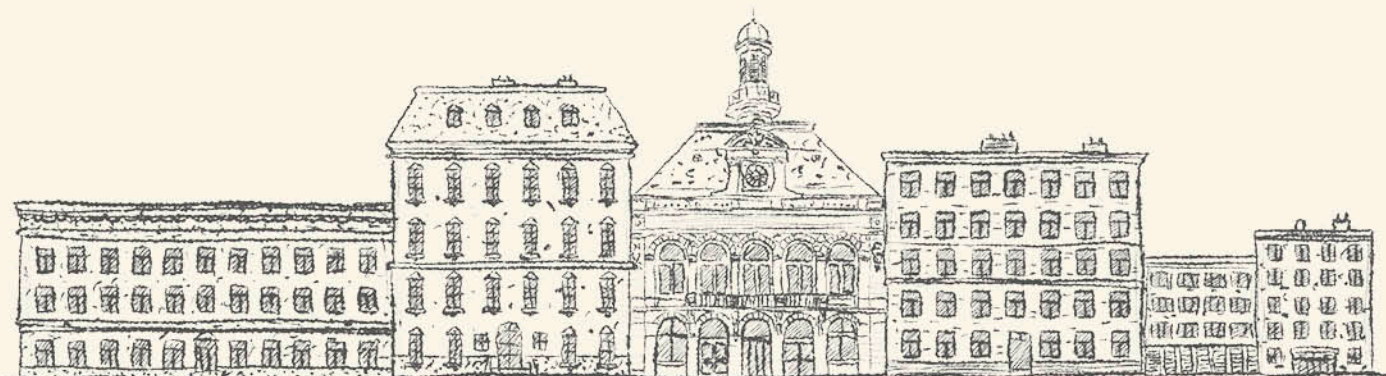
Avec l'appui d'une étudiante stagiaire de Master 2, le Parc a élaboré un outil cartographique d'analyse paysagère à l'échelle de son territoire. Cet outil basé sur les données du Modèle d'Occupation des Sols a pour objectifs :

- D'identifier les paysages à l'aide des motifs et unités paysagères ;
- De caractériser les paysages (remarquables, du quotidien, banalisés...) afin d'orienter les actions à mettre en œuvre pour les

préserver, les qualifier ou les restaurer ;

- Définir les secteurs de visibilité sensibles ou prioritaires appréciables depuis les axes de découverte et points de vue principaux du territoire.

Ces éléments vont permettre d'alimenter le diagnostic paysager du Parc, puis de se donner des objectifs de qualité paysagère thématiques et sectoriels pour le territoire du Parc.



ÉCO-TOURISME & ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Chef de service : *Matthieu Peroz*
Chargés de mission : *Florian Marguet, Camille Moine, Julien Ruelle*

VOCATION DE LA CHARTE

*Un territoire respectueux de son environnement
Un territoire qui donne de la valeur à son économie*

Plus d'infos sur le site du Parc rubrique «Agir» - «encourager l'éco-tourisme et les loisirs durables»



30 panneaux de sensibilisation.

8 mantras de l'amoureux du Jura, des gestes clé à adopter pour partager l'espace sans laisser de trace.

7 actions concrètes proposées sous forme de fiches



INSTALLATION DE PANNEAUX QUIÉTUDE ATTITUDE *Le respect des prairies de fauche*

📍 QUELQUES PARCELLES TESTS (JURA)

A la demande de certains exploitants agricoles, le Parc a édité des panneaux de sensibilisation pour le respect des prairies de fauche. Placés à proximité de sentiers fréquentés pendant la saison estivale, ils ont permis d'informer les promeneurs qui ignorent bien souvent les conséquences néfastes du piétinement des prés. A titre expérimental, ce sont 30 panneaux qui ont été mis à disposition des exploitants.

Cette action fait partie du programme « Quiétude attitude » qui vise à sensibiliser à une pratique raisonnée, raisonnable et durable des loisirs et sports de nature. Ainsi en 2023, le Parc a défini des éléments de langage à destination du grand public et réalisé un reportage photos mettant en scène les bons gestes et réflexes pour préserver et partager le territoire. La campagne sera finalisée courant 2024 pour être largement diffusée sur le territoire (Offices de Tourisme, accompagnateurs de moyenne montagne, agriculteurs, hébergeurs, etc.).



Panneau Quiétude attitude installé sur une prairie de fauche au lac de Lamoura ©PNRHU/J.Ruelle

DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME SANS VOITURE *Une étude sur les mobilités touristiques*

📍 MONTAGNES DU PAYS DE GEX ET DU PAYS BELLEGARDIEN

En collaboration avec les Offices de Tourisme du Pays de Gex et de Terre Valserhône, le Parc a mené une étude visant à appréhender les forces et faiblesses de l'offre de transports touristiques et à proposer des solutions opérationnelles pour favoriser le tourisme « sans voiture ».

Le territoire dispose de 2 atouts majeurs : l'aéroport de Genève et la gare TGV de Valserhône. Ils constituent des portes d'entrée performante pour les touristes. Cependant, le diagnostic a révélé que l'offre de transport public interurbaine

était peu adaptée aux besoins car dimensionnée pour les usages pendulaires et scolaires.

Les orientations retenues portent sur le développement de nouveaux services, l'augmentation de la fréquence et de la visibilité des navettes touristiques depuis les grands pôles de transport et la mise en place de liaisons entre les principaux sites touristiques. Le diagnostic complet et les fiches actions sont disponibles sur le site du Parc.

MARTIN MARVIE

Directeur de l'ultra 01

« Il est parfois difficile de comprendre les multiples démarches à effectuer en tant qu'organisateur de manifestations sportives. L'outil du Parc permet d'apporter des réponses centralisées, claires et interactives. L'Ultra 01 a à cœur de proposer un évènement respectueux de l'environnement dans lequel il s'inscrit : les outils proposés par la plateforme et particulièrement le rapport d'enjeu lié aux différents parcours nous permet d'adapter et affiner facilement nos tracés, pour qu'ils soient les plus durables possibles. Le dispositif du Parc permet de visualiser sur une même interface les zones réglementées, les chemins officiels ou les coordonnées des services à contacter : un gain de temps et de compréhension des démarches considérable ! Je recommande à chaque organisateur d'utiliser cette plateforme lors de la phase d'élaboration des parcours. »

Développer une destination touristique éco-responsable commune

Adapter et structurer l'offre de loisirs sportifs et de bien-être

Valoriser le patrimoine industriel, culturel et les savoir-faire du Haut-Jura

Améliorer l'accès décarboné à la destination

Améliorer l'accueil et les solutions d'hébergement des clientèles

ELABORATION D'UNE STRATÉGIE DE TRANSITION TOURISTIQUE

Un plan d'action pour adapter l'offre et valoriser pleinement le Haut-Jura

📍 PAYS DU HAUT-JURA *

Entre 2022 et 2024, le Pays du Haut-Jura bénéficie du Programme Avenir Montagnes Ingénierie de l'État. L'ingénierie financée par ce programme et coordonnée par le Parc permet d'accompagner le territoire à l'élaboration d'une stratégie de transition touristique en accord avec les enjeux environnementaux et sociétaux actuels.

Après une phase de diagnostic, un plan d'actions a été réalisé de manière concertée courant 2023. La priorité pour les prochaines années est donc à axer sur :

- La mutualisation d'outils de connaissance et de développement intelligents entre collectivités
- L'itinérance comme produit touristique toutes saisons

- Des actions de sensibilisation environnementales et de médiation
- Un accompagnement à l'adaptation et à la diversification de l'offre des sites nordiques
- La transformation et la fidélisation des métiers saisonniers, soulevant le sujet du logement
- Un accompagnement à la création et à l'amélioration de l'offre de loisirs en intérieur
- L'accompagnement des hébergements et sites d'accueil à la requalification énergétique et/ou à la reprise
- La structuration d'une offre de mobilité alternative adaptée aux visiteurs.



Traileur lors de l'Ultra 01 ©We are média makers

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Un outil numérique pour les organisateurs d'événements sportifs

📍 TOUT LE TERRITOIRE

Dans le cadre de son programme de sensibilisation « Quiétude Attitude », le Parc a déployé un outil web cartographique à destination des associations ou professionnels qui organisent un événement sportif dans le Parc.

La plateforme permet d'importer ou de générer facilement des parcours. En renseignant plusieurs items (pratique sportive, nombre de participants, période, type de chemins et d'espaces traversés) l'outil permet de porter à connaissance de l'organisateur les enjeux environnementaux ainsi que la réglementation liée à son événement.

Si l'outil ne se substitue pas à une analyse plus fine des parcours par les différents services instructeurs, il permet d'établir rapidement une esquisse d'itinéraires respectueux des espaces traversés ou au contraire d'identifier facilement des tronçons de parcours qui pourraient être impactants. Après une phase de test, l'outil sera mis en ligne sur le site du Parc début 2024. Il référencera toutes les informations nécessaires aux différentes procédures administratives à effectuer concernant le volet environnemental.



Plus d'infos sur le site du Parc rubrique "Les actualités du Parc" – "Zone d'accélération des énergies renouvelables"



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, MOBILITÉ

Chef de service : *Matthieu Peroz*
Chargée de mission : *Carole Zakin*

VOCATION DE LA CHARTE

*un territoire construit, vivant et animé ensemble
Un territoire respectueux de son environnement
Un territoire qui donne de la valeur à son économie*

ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un guide pour tenir compte des enjeux multiples

📍 TOUT LE TERRITOIRE

42% d'émissions de gaz à effet de serre sur le Haut-Jura (Objectifs Ambition Climat 2030)

25% de consommation d'énergie sur le Haut-Jura (Objectifs Ambition Climat 2030)

8 communes ont sollicité l'avis du Parc en 2023 pour 23 projets de zones d'accélération

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables propose aux communes d'identifier des zones où elles souhaitent le développement de projets d'énergie renouvelable. Les projets implantés dans ces zones bénéficieront notamment d'avantages et de délais réduits dans les procédures d'appels d'offres.

Si cette loi peut être une opportunité pour réduire l'empreinte carbone du territoire, il faut pouvoir en parallèle préserver les patrimoines naturels, les paysages remarquables et le foncier agricole tout en

étant vigilant aux conséquences potentielles sur le cadre de vie des habitants.

La loi prévoit que l'identification de ces zones soit réalisée « en concertation avec le Syndicat mixte gestionnaire du Parc naturel régional » lorsque les communes font partie d'un Parc. Ainsi dans son rôle d'accompagnement, le Parc a rédigé un guide et a rendu les premiers avis sur les zones proposées par les communes. Afin de répondre à ces multiples enjeux, le Parc priorise le développement du bois énergie et du solaire en toiture ou sur surfaces artificialisées.



Centrale villageoise sur le toit du gymnase de Morbier ©S.Godin

200 arceaux et 41 consignes vélo

4 bornes de recharge supplémentaires

1 voiture en autopartage supplémentaire

104 arrêts autopartage

80 entreprises suisses adhérentes au Covoiturage Arc jurassien, soit 25 000 collaborateurs et 25 % de covoitureurs en moyenne

1 500 participants au challenge Covoiturage Arc jurassien

MOBILITÉ DURABLE

Des installations Lyvia et la contractualisation avec les entreprises Suisses pour le covoiturage Arc jurassien



📍 PAYS DU HAUT-JURA* ET FRONTIÈRE DE L'ARC JURASSIEN

Territoire rural de moyenne montagne, le Haut-Jura est confronté à des besoins en déplacement croissants et à une forte dépendance à la voiture individuelle. Le Parc travaille depuis de nombreuses années au développement d'offres d'alternatives durables.

En 2023, les derniers équipements et service LYVIA ont été déployés : arceaux vélos et consignes sécurisées, bornes de recharge à Saint-Laurent-en-Grandvaux, Moirans-en-Montagne, Saint-Claude et Coteaux-du-Lizon, voiture électrique en autopartage à Saint-Claude, et acquisition de panneaux pour matérialiser des arrêts autopartage.

Dans le cadre du réseau d'acteurs de la mobilité lancé fin 2022,

un plan d'actions a été élaboré pour favoriser l'appropriation des services existants par le plus grand nombre. Réalisation de témoignages pédagogiques en vidéo, organisation d'animations et de challenges, sensibilisation des scolaires, ateliers « remise en selle » et accompagnement des entreprises sont ainsi au programme pour 2024 et 2025.

Concernant le covoiturage transfrontalier sur l'Arc Jurassien, suite à une très bonne adhésion des entreprises suisses au dispositif, l'ensemble des partenaires français et suisses, dont le Pays du Haut-Jura, ont décidé de poursuivre le programme jusqu'en 2027.

YANNIS DRAPIER

Utilisateur de la voiture électrique en autopartage à Lajoux

« J'ai trouvé très novateur et visionnaire de proposer ce type de service dans des petites villes comme Saint-Claude et Morez et encore plus pour le village de Lajoux. J'ai donc testé et j'utilise maintenant fréquemment l'autopartage par conviction. C'est également un bon moyen de s'initier aux véhicules électriques, ça donne à réfléchir. Le service est intéressant économiquement sur des petits et moyens trajets. Il peut se révéler très pratique en dépannage ou pour des foyers de plusieurs personnes n'ayant qu'une auto. »

Chef de service : *Manuel Lembke*
Chargés de mission : *Axel Peyric et Carole Zakin*

VOCATION DE LA CHARTE
Un territoire respectueux de son environnement



RENOUVELLEMENT DE LA STRATÉGIE FORÊT

Une stratégie actualisée pour définir les actions de demain

TOUT LE TERRITOIRE

Composante majeure du Parc, les écosystèmes forestiers sont à la base d'une multitude d'enjeux : conservation de la biodiversité, production de bois, séquestration du carbone, espace de loisirs, etc. Au regard du contexte actuel, le Parc a initié en 2023 le renouvellement de sa Stratégie Forêt-Bois. L'objectif est d'identifier les enjeux prioritaires pour les prochaines années et les actions à mettre en œuvre.

Le Parc porte cette stratégie grâce à un travail d'animation spécifique afin qu'elle soit partagée avec les acteurs du territoire. Ainsi, au second semestre 2023, 2 groupes de travail ont réuni une quarantaine de personnes et 2 autres sont prévus début 2024. Avant une finalisation estimée au printemps 2024, des premiers résultats ont souligné les nécessités :

- D'observer les évolutions des milieux forestiers ;
- De multiplier les échanges et retours d'expériences entre les acteurs forestiers ;
- De faire évoluer la gestion actuelle en intégrant de manière prioritaire le maintien des fonctionnalités écologiques des écosystèmes forestiers ;
- De faciliter et développer les opérations de sensibilisation et de communication vers tous les publics.

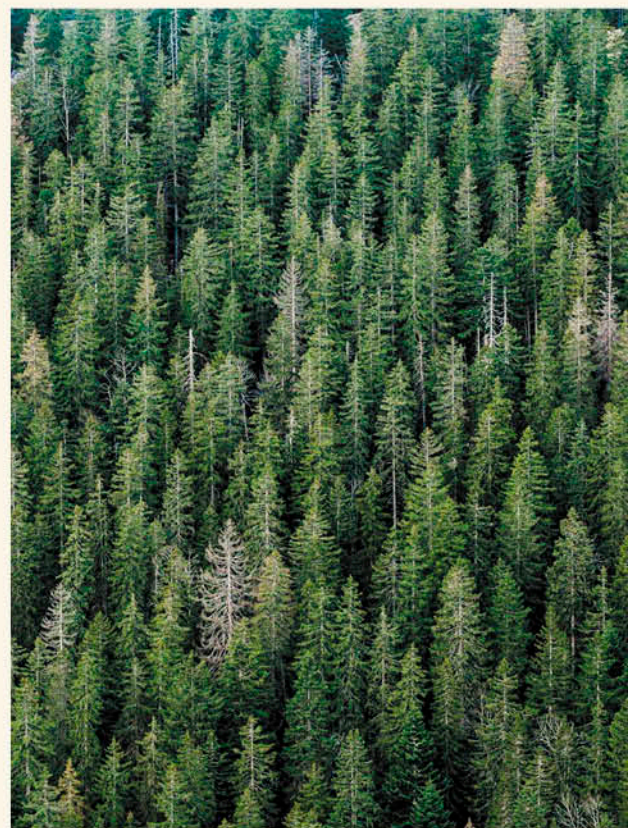
DÉPLOIEMENT DE SYLV'ACCTES

Un nouvel outil pour les forestiers du territoire

TOUT LE TERRITOIRE

En 2023, le Parc s'est engagé dans une démarche collective en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan et le Parc national des Forêts. Il s'agit du déploiement de Sylv'ACCTES

Sylv'ACCTES est une association qui vise à accompagner techniquement et financièrement les propriétaires et gestionnaires forestiers dans la réalisation de travaux. Déjà en place sur d'autres territoires, ce dispositif a montré sa force et permet d'envisager des opérations intéressantes sur le Haut-Jura. Initiée en 2023, la démarche prendra réellement forme sur 2024 et 2025 en commençant par :



Paysage forestier © PNRHJ / E.Durr

- L'identification des « enjeux sylvicoles » propres au territoire (en lien avec le renouvellement de la Stratégie Forêt-Bois du Parc) ;
- La construction d'un Programme Sylvicole Territorial (PST) incluant les différents itinéraires sylvicoles financés par l'association
- La validation du PST par le Conseil Scientifique régional de l'association et
- La réalisation des premiers travaux forestiers.

Le dispositif sera animé par le Parc et l'association avec les acteurs forestiers du territoire jusqu'en 2025 où un premier bilan pourra être établi.

66% de la superficie du Parc en forêt

6 % des forêts d'épicéas du territoire en dépérissement, une accélération des effets du changement climatique.

LOÏC CASSET

Délégué général Sylv'ACCTES

« Les effets du changement climatique se font sentir dans tous les territoires avec d'importants dépérissements. Le cas le plus emblématique étant celui de l'épicéa qui subit les effets de la sécheresse et des scolytes. Ainsi son prélèvement est en nette augmentation le plaçant en tête des essences prélevées devant le pin maritime. Son volume exploité s'établit désormais à 7,9 Mm³/an contre 5.1Mm³ il y a 10 ans. Le défi du gestionnaire forestier est donc de combiner à la fois la gestion des risques liés au changement climatique et la continuité des services en matière de biodiversité, de carbone, d'eau... de services environnementaux. Ainsi, plus que jamais, la sylviculture devra s'appuyer sur des normes d'interventions équilibrées ou la protection des sols et de l'ambiance forestière seront des facteurs décisifs de résilience des peuplements. »

BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS

Chef de service : *Manuel Lembke*

Chargés de mission : *Julien Barlet, Célia Dujardin, Pierre Durllet, Laurane Palanchon, Axel Peyric, Jean-Baptiste Strobel*

Doctorante : *Caroline Kebaili*

Stagiaire (Lynx) : *Victoria Platini*

VOCATION DE LA CHARTE :

Un territoire respectueux de son environnement

278 Grands
Tétràs estimés sur
le massif du Jura
français

-20% de Grands
Tétràs en 10 ans
sur le Jura

3.5 M € d'actions
environ sur 5 ans

50 acteurs
impliqués dans les
actions

CONSERVATION DU GRAND TÉTRAS

Des actions intéressantes mais pas suffisantes

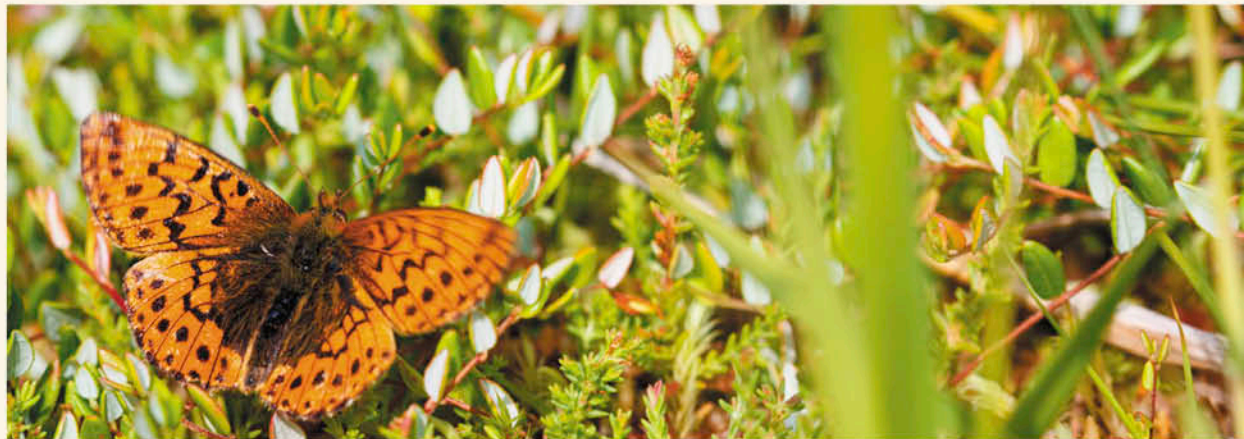
📍 TOUT LE TERRITOIRE / ZONE DE PRÉSENCE DE L'ESPÈCE

Depuis 2018, le Parc est animateur de la déclinaison « Jura » de la Stratégie nationale d'actions pour la conservation du Grand tétras. En partenariat avec les autres animateurs nationaux (Pyrénées, Vosges), le Parc a rédigé un bilan de ce plan d'actions sur 5 ans. Suite à sa présentation devant plusieurs instances, dont le Conseil National de Protection de la Nature (CNP), ce dernier l'a validé unanimement. Cette étape a permis d'engager la rédaction d'une nouvelle Stratégie nationale.

Malgré une forte mobilisation et des réalisations intéressantes,

les résultats restent en demi-teinte face aux enjeux. En effet, l'objectif à court terme visant la stabilisation des populations n'a pas été atteint. La prochaine stratégie aura à replacer l'enjeu de la préservation en priorité et sera donc déterminante pour la survie de la population jurassienne.

Si la dynamique est en cours sur plusieurs massifs pour faire du lien entre les acteurs de la protection de l'espèce, il semble fondamental de relever cet enjeu à l'échelle de l'aire de répartition de l'espèce *Tetrao urogallus*.



Papillon nacré de la canneberge ©B.Greffier

4 espèces rares
de papillons
analysées

502 échantillons
génétiques

3 années de thèse

3 publications
scientifiques

CONCLUSION DE LA THÈSE DES AILES POUR LES TOURBIÈRES

Une nouvelle approche méthodologique pour préserver les papillons des tourbières

📍 TOUT LE TERRITOIRE

La thèse engagée en septembre 2020 sur la génétique des populations de papillons de tourbières s'est clôturée par sa soutenance en décembre 2023. Le Parc a porté ce travail en partenariat avec un ensemble d'acteurs de la conservation de ces insectes. La thèse a été réalisée avec le Laboratoire d'Ecologie Alpine de l'Université de Grenoble.

Le cumul original de la génétique des populations et de l'analyse cartographique des composantes du paysage a permis de tester des approches méthodologiques nouvelles.

La traduction à des cas concrets permettra aux gestionnaires de milieux naturels de mieux comprendre les possibilités de déplacements des espèces entre les tourbières. Où sont les freins ou les obstacles à leur dispersion ? Quels sont, à l'échelle du massif, les possibles corridors de déplacements à préserver ou à restaurer pour sauvegarder ces espèces emblématiques ? Le manuscrit de thèse et un article plus appliqué apporteront des éclairages à ces questionnements et seront diffusés courant 2024.

YANN BONDIER

Maire de Longchaumois et élu du Parc

« Lutter contre la pollution lumineuse c'est tout d'abord préserver la biodiversité et avoir accès à la Nature, en particulier un vrai ciel étoilé. Par ailleurs cela allège les dépenses de la Commune, c'est une action pour les économies d'énergie qui doit être initiée par les collectivités. Au niveau de notre commune nous avons mis en place, depuis de nombreuses années, l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6h du matin. Nous avons amélioré l'orientation des éclairages publics. Enfin nous avons équipé de LED une partie des éclairages intérieurs des bâtiments publics, il nous reste quelques salles à faire. Pour l'avenir, nous réfléchissons à augmenter la plage horaire d'extinction et prévoyons une étude pour le passage LED de l'éclairage public extérieur. »

Entre 100 et 150 lynx présents en France, dont 90% sont présents dans le massif Jurassien

58% de la mortalité de l'espèce due aux collisions

CONSERVATION DU LYNX

Une étude sur les collisions routières

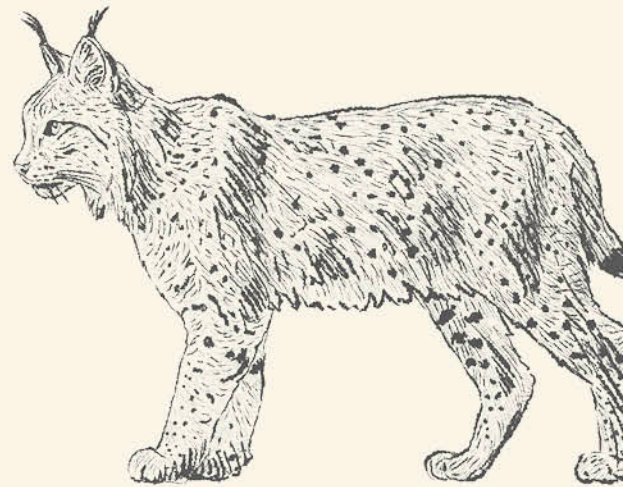
TOUT LE TERRITOIRE

Présents dans l'ensemble du massif jurassien, les lynx sont amenés à occuper des territoires de plus en plus anthropisés, avec des réseaux d'infrastructures de transport terrestre (ITT) en extension et un trafic routier en augmentation constante. Ces ITT représentent des barrières aux déplacements, à la dispersion et causent de nombreuses collisions. Depuis le retour du lynx en France, les collisions routières représentent la première cause de mortalité, détectée, de l'espèce. Le Parc compte sur son territoire certains secteurs routiers accidentogènes pour le félin.

Ainsi, dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du Lynx 2022-2026, le Parc a mené une étude avec le CEREMA (Centre d'Études et expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) visant à réduire les risques de collisions en se basant sur :

- La définition des zones de conflit entre ITT et lynx ;
- La description de ces zones via des visites de terrain ;
- La proposition de mesures correctrices adaptées aux enjeux.

En 2024, le Parc devrait poursuivre ce travail en déployant des expérimentations sur un tronçon routier concerné par ces mortalités.



2 conférences de restitution

2 partenaires : PNR Doubs Horloger et CC Porte du Haut-Doubs

DIAGNOSTIC DE LA POLLUTION LUMINEUSE

Un gradient du Sud-Est au Nord

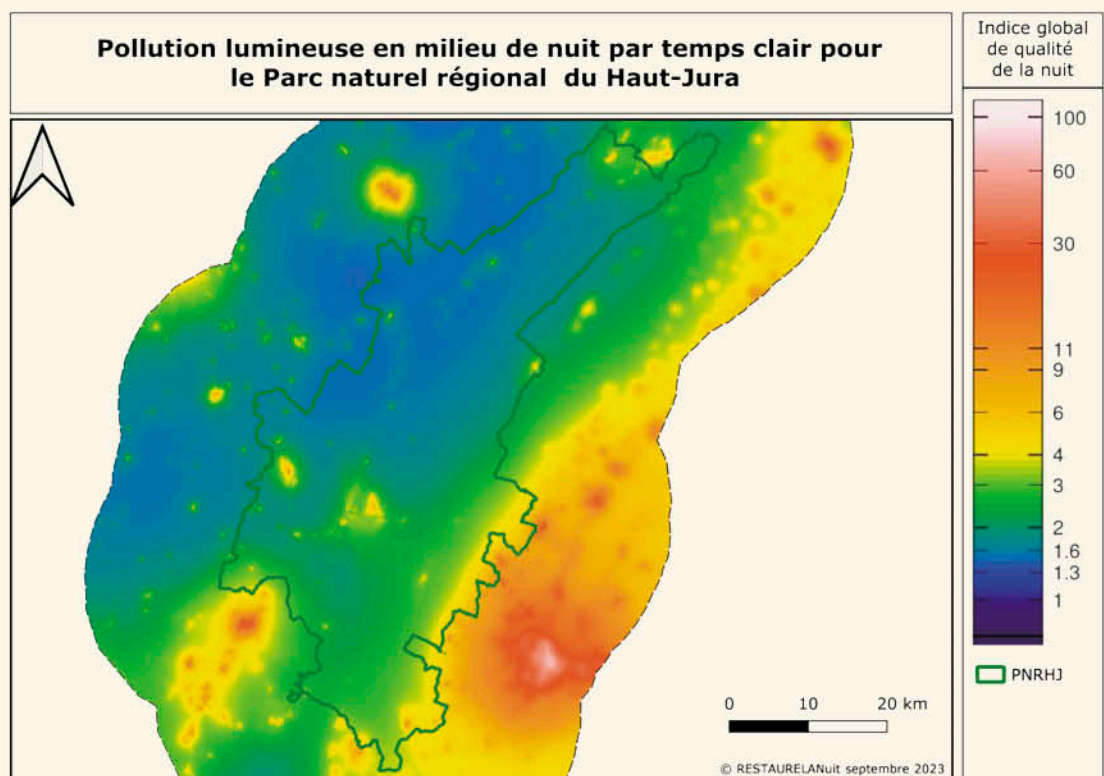
TOUT LE TERRITOIRE

La pollution lumineuse croise de nombreux enjeux : paysages nocturnes, économie d'énergies, santé humaine et perturbation de la faune et la flore. En 2022, le Parc a lancé un diagnostic de cette pollution afin de connaître son niveau sur le territoire, identifier les secteurs clés et appréhender son impact sur la biodiversité.

Finalisée en 2023, l'étude identifie une pollution lumineuse plus importante dans les parties Est et Sud tandis que le Nord est relativement préservé. En effet, si le territoire rural du

Parc présente un habitat dispersé peu émetteur de lumière, il est voisin de plus grandes agglomérations dont l'éclairage se diffuse largement (Yonnax, Pontarlier, Lyon et Genève).

En parallèle de cet état des lieux, le Parc collabore avec les Syndicats d'Énergie départementaux pour intégrer la biodiversité dans les projets de rénovation d'éclairage des collectivités. Il a également initié une étude sur la Trame noire, une cartographie de réservoirs d'obscurité connectés, favorables au déplacement de la faune nocturne.



Carte de la pollution lumineuse ©RESTAURELANuit

Chef de service : **Julien Moronval**
 Assistante, gestionnaire : **Aline Dalloz**
 Chargés de mission et techniciens : **Romain Bellier, Bertrand Devillers, Anne-Fleur Dorey, Quentin Ducreux, Sabrina Le Roy.**
 Service présent à la Maison du Parc à Lajoux et à son antenne d'Orgelet

VOCATION DE LA CHARTE
 Un territoire respectueux de son environnement

1 300 m linéaires
de cours d'eau
reméandrés

190 m linéaires de
drains rebouchés

300 000 € HT de
travaux

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU

Le ruisseau de La Pèle et sa zone humide

📍 **ONoz (39)**

Le cours d'eau de la Pèle et sa zone humide ont historiquement subi de nombreuses interventions humaines impactant leur fonctionnement naturel : curage, rectification, déplacement de fond de vallée et drainage.

Le projet de restauration de la Pèle est né en 2021 suite au constat partagé d'une situation altérée sur un site naturel à fort potentiel. La commune, le propriétaire foncier et l'exploitant ont permis la réalisation de ce projet ambitieux de reméandrement.

En 2023, le Parc a piloté le chantier de restauration d'un linéaire de 900m. La création des méandres a rallongé le cours d'eau de 400m et le rebouchage de drains a permis une meilleure alimentation en eau de la zone humide améliorant les conditions de vie de la biodiversité inféodée à ce milieu. Un suivi naturaliste sera d'ailleurs mis en place dès 2024 par le CEN Franche-Comté et le service Natura 2000 de la Petite Montagne.

130 199,37 € TTC
de budget sur la
phase 1

104 555,40 € TTC
de budget sur la
phase 2

ANIMATION DU CONTRAT DE RIVIÈRE SAUVAGE VALSERINE

Le Chantier de réhabilitation des tourbières du Niaizet

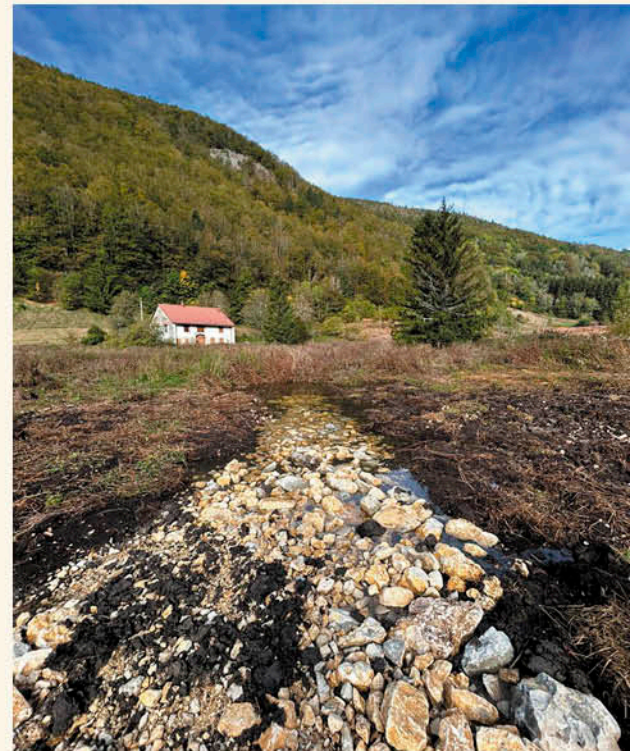
📍 **LÉLEX (01)**

La zone humide du Niaizet a fait l'objet de nombreuses opérations de drainage depuis le XIXème siècle et plus récemment de plantations d'épicéas. Ces interventions humaines ont détérioré le milieu et contribuent à son assèchement.

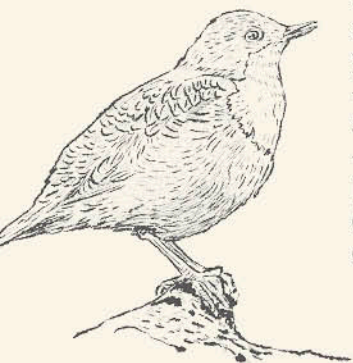
Des travaux de réhabilitation du fonctionnement hydrologique de la zone ont donc été inscrits au Contrat de rivière sauvage Valserine 2020/2024. Animateur du Contrat, le Parc a lancé le chantier le 31 juillet 2023. Les travaux ont été réalisés à l'aide de matériel adapté à des sols sensibles au tassement (huile hydraulique biodégradable et déplacements sur plaques de répartition ou avec chenilles marais). Ils se sont déroulés en 2 phases :

- Abattage des plantations d'épicéas au sein de la zone humide avec export des bois ;
- Oblitération des drains du site et remise en état.

Le site sera suivi dans les années à venir afin d'apprécier son évolution. Il a d'ores et déjà été possible d'observer en amont de certains ouvrages.



Montée de l'eau après travaux au niveau d'un ouvrage installé dans la zone humide du Niaizet. ©PNRHJ



DENIS HOCHEDÉ

Président de Traitement de Surface Morézien (TSM) et du groupe Juralux

« Nous avons apprécié l'intervention du Parc du Haut-Jura pour nous aider dans notre projet de modernisation de la station de traitement des eaux de TSM. M. Devillers, chargé de mission Qualité de l'eau au Parc a facilité les démarches : prises de contacts, obtentions des autorisations administratives et établissement du dossier d'aide auprès de l'Agence de l'Eau. Nous avons ainsi gagné beaucoup de temps et réalisé un bel investissement en accord avec nos valeurs. »

6 mois de travaux

4 seuils en béton retirés

400 m linéaires restaurés

310 000 euros HT de travaux

RESTAURATION DE LA BIENNE

L'Échappée Bienne, phase 1 sur 3

HAUTS-DE-BIENNE (39)

Couplant travaux d'aménagement du centre-ville et renaturation de la Bienne, l'Échappée Bienne vise à améliorer le cadre de vie des habitants et restaurer leur lien à la rivière et la nature. La restauration du cours d'eau devient également incontournable dans le contexte du changement climatique. En effet, les ouvrages hydrauliques historiques combinés aux sécheresses étalent la lame d'eau et contribuent à son réchauffement en amont et aux développements d'algues. L'été 2023 la Bienne présentait des débits en dessous de 100 litres/s.

Démarrés en 2023, les travaux s'étaleront jusqu'en 2025. Pour mener à bien ce projet hors norme, d'importants travaux ont été réalisés dans le centre-ville de Morez, notamment au niveau du Quai Jobez. Le Parc et la ville ont travaillé conjointement pour piloter les travaux sur ce secteur historique. La ville a ouvert les quais, retiré les passerelles et mené des travaux de génie civil. Le Parc s'est occupé de supprimer des seuils et restaurer le cours d'eau entre l'espace Lamartine et la place Lissac.

La Bienne a déjà retrouvé des écoulements plus libres sur ce secteur et un aspect plus naturel.



Avant/Après les travaux de restauration de la Bienne à Morez ©PNRH/ R.Bellier

8.3 tonnes de ferraille

7 tonnes de déchets divers

150m³ de déchets en tout

70 bénévoles

2 jours

NETTOYAGE PARTICIPATIF D'UNE DÉCHARGE SAUVAGE AU BORD DU LONGVIRY

Une application collaborative de gestion des cours d'eau

MOLINGES (39)

Les 2 et 3 septembre 2023, 70 bénévoles se sont « retroussés les manches » pour nettoyer une ancienne décharge. Située sur la commune de Molinges, elle longe les bords du cours d'eau du Longviry. Ce n'est pas moins de 15 tonnes de déchets qui ont été extraites. Le Parc, la Fédération de pêche du Jura et l'association Mountain Wilderness France étaient à l'initiative de cette opération de sensibilisation de la qualité des cours d'eau et de leurs berges.

Cette décharge fait partie des 260 recensées dans la vallée de la Bienne. En raison des difficultés d'accès et du coût des dépollutions, cette problématique avait, jusque-là, été jugée non prioritaire. Ce type d'action de nettoyage collectif a vocation à être renouvelé pour améliorer la qualité des milieux et communiquer en impliquant des habitants.

39 entreprises visitées en 2023

6 entreprises ont déposé un dossier de demande d'aide pour un montant de travaux de 680 000€ dont plus de 425 000€ de subventions de l'Agence de l'Eau

7 arrêtés d'autorisation de déversement délivrés

2 visites de station d'épuration à destination des chefs d'entreprise

CAP RIVIÈRES SAINES

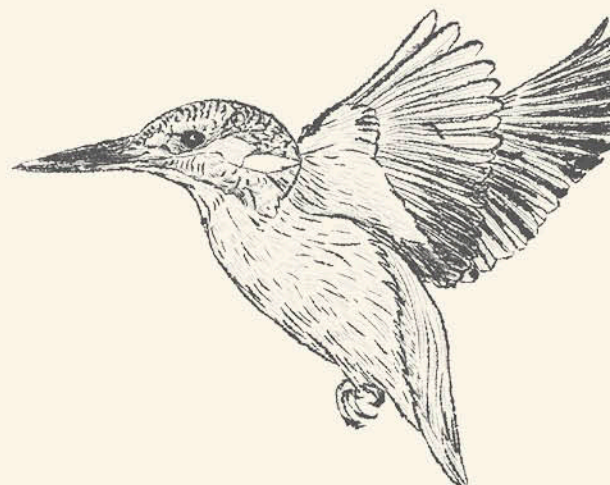
Un accompagnement des entreprises pour réduire les pollutions

BASSINS VERSANTS DE LA BIENNE ET DU MURGIN

La présence de substances toxiques pour les organismes aquatiques provenant d'une multitude d'entreprises intervenant pour des secteurs d'activités variés impacte la qualité des cours d'eau de la Bienne et du Murgin.

Avec l'appui des chambres consulaires, le Parc sensibilise depuis plusieurs années et encourage les chefs d'entreprises industrielles et artisanales à limiter les rejets de substances toxiques. Cette opération nommée « Cap rivières saines » permet de réaliser des diagnostics au sein des entreprises les plus à risque puis de leur prodiguer des conseils techniques pour limiter les pollutions chroniques et les risques accidentels. Dans le cadre de cette opération collective, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse peut subventionner jusqu'à 70% des investissements réalisés par les entreprises pour réduire les pollutions de l'eau par métaux lourds, hydrocarbures, biocides ou autres substances toxiques.

Dès que les rejets des entreprises sont compatibles avec le fonctionnement du système d'assainissement, un arrêté d'autorisation de déversement est délivré par la collectivité propriétaire du réseau d'assainissement.



CULTURE & ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Maison du Parc : Mathilde Feuillas, Caroline Reymond-Clément, Marie-Pierre Reynet

VOCATION DE LA CHARTE

un territoire respectueux de son environnement
un territoire qui donne de la valeur à son économie

MAISON DU PARC

Du nouveau dans l'exposition permanente

📍 LAJOUX (39)

1 salle de projection
rénovée en immersion
sonore

1 module pédagogique
éco-construction &
éco-rénovation

5 500 visiteurs en
2023

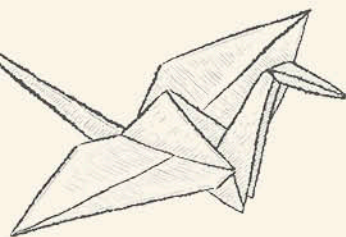
La Maison du Parc accueille chaque année de nombreux visiteurs en tant que point d'information, lieu d'animation (sous la programmation des RDV du Parc) mais aussi de sensibilisation avec une exposition permanente et un atelier pédagogique. L'exposition est renouvelée régulièrement pour proposer une expérience de qualité.

En 2023, une partie de l'exposition permanente « Haut-Jura, Terre Vivante ! » a fait peau neuve. La salle de projection a été entièrement rénovée pour accueillir une nouvelle immersion

sonore "Le chant de la forêt du Risoux". Ce spectacle sonore utilise les travaux d'éco-acoustique du Parc. Les sons de la forêt et les ressentis des amoureux de ce milieu plongent les visiteurs dans le Risoux, sur une temporalité s'étendant sur 8 décennies. A cela s'ajoute un nouveau module pédagogique finalisé fin 2023 sur le thème de l'éco-construction et l'éco-rénovation. En 2024, ce sera au tour du module d'accueil de l'exposition d'être actualisé.



Inauguration de la salle de projection ©PNRH/S.Léret



THIBAUT LUCAS
ET FLAVIEN DURAND

Artistes

« L'accueil que la commune de Divonne-les-Bains nous a réservé, en tant que jeunes artistes, a été bienveillant et enrichissant. Cette résidence artistique nous a permis de très belles rencontres avec des passionnés et avec une diversité d'habitants incroyable ! Nous avons eu la chance de proposer une performance artistique dans l'ancienne gare de Divonne, avec des danseurs de renom, grâce au centre culturel l'Esplanade du Lac et aux élus de la ville. Nous poursuivrons cette aventure artistique où nous habitons, à Paris, et montrerons dans d'autres lieux le résultat de nos recherches commencées dans le Parc du Haut-Jura »

2 résidences artistiques

1 commande publique d'œuvre d'art

NATURE IN SOLIDUM

Des résidences artistiques et des commandes publiques d'œuvre d'art

📍 COTEAUX-DU-LIZON, MOIRANS EN MONTAGNE (39) ET DIVONNE-LES-BAINS (01)

En collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté (DRAC), le Parc propose à ses communes de soutenir et d'impulser des projets de création artistique sur des thématiques environnementales grâce au programme Nature in solidum.

En 2023, deux résidences artistiques ont été organisées et une commande publique d'œuvre d'art a été engagée.

Les communes de Coteaux du Lizon et Divonne-les-Bains ont accueilli respectivement en résidence de 8 semaines les artistes Aline Morvan et le duo Flavien Durand et Thibault

Lucas. Ces résidences d'artistes dans des lieux mis à disposition gracieusement par les communes, ont donné lieu à des temps de restitution publique, sous la forme d'exposition ou d'ouverture d'atelier et d'interventions dans les écoles.

La ville de Moirans-en-Montagne porte quant à elle un projet de réalisation d'œuvre pour l'espace public, dans le cadre de ses projets d'aménagement urbain. Le «concours» de projets artistiques lancé en 2023 aboutira à la réalisation de l'œuvre lauréate en 2024.

16 projets soutenus

13 établissements scolaires (de la primaire au collège)

300 élèves

APPEL À PROJETS PÉDAGOGIQUES DANS LES ÉCOLES

Une saison sous le signe du changement climatique

📍 TOUT LE TERRITOIRE

Le Parc propose chaque année un appel à projet à destination des établissements scolaires de son territoire. Pour l'année scolaire 2022-2023, la thématique proposée était double : « Le changement climatique » et « la biodiversité : une question d'équilibre ».

A travers ces appels à projets pédagogiques, le Parc soutient les établissements (péri)-scolaires et les enseignants dans leur volonté de sensibiliser leurs élèves aux enjeux environnementaux

actuels. Ces projets, proposés par les enseignants, se déroulent sur la base d'interventions d'animateurs de l'environnement ou de professionnels traitant de ces thématiques. Le Parc finance 80% du coût des animations, ainsi qu'une part d'achat de petit matériel et la moitié des transports le cas échéant. En 2023, 13 établissements du Doubs, de l'Ain et du Jura ont pu bénéficier de ce programme.



Fresque réalisée dans le cadre du projet de l'école du Bois Joli à Mouthé, avec les élèves des classes de CP-CE1 et l'illustratrice Corinne Salvi



MAXIME BACHETTI
Chargé de mission
Urbanisme Durable



SYLVIE BARBIER
Finances



JULIEN BARLET
Milieux naturels



CAROLINE BERGAMASCO
Assistante et Accueil
maison du Parc



ROMAIN BELLIER
Gd. cycle de l'eau
Bienne-Orbe



YACINE BOUSTATA
Logistique



JULIE CHABOUD
Gestionnaire
des programmes européens



ALINE DALLOZ
Gestionnaire assist.
Gd. cycle de l'eau



BERTRAND DEVILLERS
Qualité de l'eau



ANNE-FLEUR DOREY
Gd. cycle de l'eau Ain
médiain et Valouse



QUENTIN DUCREUX
Chargé de projet
Valserine



CÉLIA DU JARDIN
Milieux naturels



PIERRE DURET
Milieux naturels



RACHEL FERRAZZI
Resp. Administration
générale



MATHILDE FEUILLAS
Assistante
et éducation au territoire



**CHRISTIANE
FRIGANT-MURTIN**
Assistante et RH



MARGAUX LEBECQUE
Directrice adjointe



MANUEL LEMBKE
Chef de service Milieux
naturels, agriculture et forêt



MARIE LEMOINE
Agriculture

LES
VISAGES
DU
PARC
EN
2024



SOPHIE LÉRÉT
Communication



SOPHIE LHEUREUX
Aménagement et paysage



SABRINA LE ROY
Technicienne
rivière Valouse



PATRICIA LOUVRIER
Gestion documentaire



FLORIAN MARGUET
Tourisme



CAMILLE MOINE
Tourisme
Avenir Montagne



JULIEN MORONVAL
Chef de service
Gd. cycle de l'eau



BÉATRICE NEEL
Directrice



BENOÎT PASQUIER
Economie de proximité



AXEL PEYRIC
Milieux naturels



MATTHIEU PEROZ
Chef de service
Développement territorial
et Pays du Haut-Jura



SOPHIE REDEMPT
Comptabilité



MARIE-PIERRE REYNET
Culture et Education
au territoire



JULIEN RUELLE
Activités de pleine
nature



JEAN-BAPTISTE STROBEL
Milieux naturels



VÉRONIQUE TINGUELY
Assistante
et Centre de ressources



BASAK UNALTEKIN
Juriste
et marchés publics



CAROLE ZAKIN
Energie, climat,
mobilité

Les actions présentées dans ce bilan d'activité 2023 ont également été portées par des agents qui ont aujourd'hui quitté le Parc : Noémie Gontard (Milieux naturels), Audrey Klein (Révision de Charte), Thomas Magnin Feysot (SIG - Informatique - évaluation), Yaëlle Michard (Stagiaire paysage), Laurane Palançon (Milieux naturels), Victoria Platini (Stagiaire Lynx), Elsa Trottet (Stagiaire PAT), Geoffrey Visi (Grand Cycle de l'eau Ain Médiain-Valouse), Caroline Kebaili (thèse «des ailes pour les tourbières»).

*
* **MAISON DU PARC
DU HAUT-JURA**
* 29 le village
39310 LAJOUX
* 03 84 34 12 30
* Parc naturel régional
du Haut-Jura parc@parc-haut-jura.fr
* www.parc-haut-jura.fr

Pour l'animation et la mise en œuvre de ses actions, le Parc naturel régional du Haut-Jura bénéficie du soutien financier de :

